

LE PATRIOTISME CANADIEN-FRANCAIS

CE QU'IL EST, CE QU'IL DOIT ETRE

Discours prononcé au Monument National, le 27 avril 1902.

AVERTISSEMENT.

Ce discours n'était pas écrit. Les journaux en ayant reproduit surtout les remplissages et les chevilles—très nombreux, je l'avoue—j'ai cru devoir accepter les propositions de M. le directeur de la REVUE CANADIENNE et publier la partie la plus substantielle de ce travail.

J'ai écrit ceci après coup ; mais j'ai respecté fidèlement les notes et la charpente qui avaient servi de base à cette quasi-improvisation. Je crois pouvoir affirmer que tout ce que j'ai dit se trouve exprimé ici, et souvent dans le même langage. Quelques pensées sont poussées à leurs conclusions logiques ; mais j'ai surtout fait un travail d'émondage. C'est ainsi que j'ai supprimé les considérations d'ethnologie et d'histoire qui, sans être essentielles au sujet, allongeaient démesurément la première partie. Il fallait toute l'indulgence d'un auditoire très sympathique pour accepter ces longueurs.

Je profite de cette publication pour remercier mes auditeurs du 27 avril d'avoir su pardonner les défauts de forme d'un travail trop hâtif et faire bon accueil à des idées qui sortaient de la note, plus agréable et plus flatteuse pour l'amour-propre national, qui caractérise généralement les discours de ce genre. On a bien voulu comprendre le motif qui m'avait inspiré : celui de rendre service à mon pays et à ma race dans la sphère très limitée où mon humble action peut atteindre.

HENRI BOURASSA.

Papineauville, 21 mai 1902.

SITUATION SINGULIÈRE DES CANADIENS-FRANCAIS.

Le petit peuple canadien-français occupe une situation singulièrement difficile.

Nous sommes les sujets d'une puissance qui fut l'ennemie séculaire de notre patrie d'origine. Notre allégeance politique appartient à une nation que nous pou-